

suffisant pour permettre des économies d'échelle substantielles, nous comprenons bien cette réalité.

Un consensus semble se dégager au sein d'un groupe de pays, où figurent en bonne place le Royaume-Uni et le Canada, en faveur d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales sous les auspices du GATT. Ces négociations seront l'occasion de réduire les obstacles au commerce et de resserrer la discipline quant à l'utilisation des mesures non tarifaires. Elles devraient aussi permettre aux nouveaux pays industriels et aux pays en développement de souscrire davantage aux obligations du commerce bilatéral. À titre de membres du Sommet économique, nous devons examiner prioritairement les préparatifs nécessaires pour une nouvelle série de négociations au sein du GATT, ainsi que les possibilités que pourraient offrir de telles négociations.

Par ailleurs, l'accueil réservé aux investissements étrangers est sur le point de devenir plus chaleureux. Nous savons tous que la croissance est tributaire des investissements et que le commerce et les investissements sont interreliés. Comme le Canada est un pays immense avec une population relativement faible, une majeure partie de nos capitaux doit venir de sources étrangères. C'est pourquoi nous apprécions tant le rôle important que les capitaux britanniques ont joué dans le développement économique de nos secteurs minier, forestier et de l'énergie ainsi que dans un large éventail d'industries manufacturières et de services.

Le Canada est fondamentalement un endroit intéressant pour l'investisseur étranger. Le pays est riche et productif. Il offre un climat économique attrayant pour l'entrepreneur qui recherche un taux de rendement élevé d'une activité productive.

Mon gouvernement a l'intention d'adopter une attitude plus positive à l'égard des investissements étrangers. Nous allons apporter des changements au Programme énergétique dit national. Ces changements viseront à apporter une réponse aux préoccupations exprimées par les investisseurs étrangers et canadiens relativement aux dispositions concernant le développement des régions pionnières du Canada et notamment l'application rétroactive de dispositions du PEN.

En outre, dans un très proche avenir, nous proposerons des changements fondamentaux à l'Agence d'examen des investissements étrangers. FIRA sera rebaptisée "Investissement Canada" et recevra un nouveau mandat: trouver, encourager et faciliter les investissements étrangers appropriés au Canada.